



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:

07.11.2013

Date de la convocation des conseillers :

07.11.2013

point de l'ordre du jour no:

6

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 15 novembre 2013

Présents : Mutsch, bourgmestre, Huss, Spautz, Tonnar, Hinterscheid, échevins, Maroldt, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Baum, Bofferding, Hansen, Goetz, Kox, Johanns, Bernard, conseillers, Espen, secrétaire communal ff.

Absents : Knaff, Codello, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Urbanisme: Classement comme monument national du monument et du square Emile Mayrisch

Considérant qu'en vertu de leur historique, artistique et esthétique, le Ministre de la Culture, Octavie Modert, envisage de proposer le classement comme monument national du monument et du square Emile Mayrisch, inscrits au cadastre de la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord, sous le numéro 3068/12763, appartenant à la Ville d'Esch-sur-Alzette;

Considérant que la Commission des sites et monuments nationaux a rendu un avis positif à ce sujet;

Considérant que l'intérêt historique, artistique et esthétique, tel que retenu par des experts du Service des sites et monuments nationaux et de la Commission des sites et monuments, est motivé comme suit:

Le square Emile Mayrisch à Esch-sur-Alzette fut inauguré en 1929. Déjà en 1926 Herman Josef Stübgen avait proposé un projet pour un square à côté de l'école Dellhéicht lors de son étude pour la Ville d'Esch-sur-Alzette. Pour cet îlot de verdure les architectes Auguste et Gustave Perret ont dessiné le monument d'Emile Mayrisch qui a inauguré le 15 août 1933. Le monument exécuté, composé d'une stèle de forme rectangulaire de 54 x 54 cm à la base, laquelle se rectrécit légèrement vers le haut, est intégré dans le socle du monument. Le buste en haut de la stèle est une œuvre du sculpteur Louis Dejean (1872-1952) d'une hauteur d'environ 70 cm. Les deux reliefs en bronze de bpart et d'autre de la stèle sont aussi l'œuvre de Louis Dejean et nous montrent deux scènes de l'industrie lourde. Ils ont été réalisés par le fondeur Ferdinand Barbedienne de Paris. Les Frères Perret ont d'ailleurs également dessiné les plans pour la tombe d'Emile Mayrisch à Colpach et le monument commémoratif à Châlons sur Marne, le lieu où s'est tué Emile Mayrisch;

Considérant que le monument est situé sur le square Emile Mayrisch qui est un espace vert et une aire de jeu, délimité par des arbres et un muret, au centre de la localité, avoisinant les hôpitaux et écoles;

Considérant qu'il s'agit d'un lieu de détente et de repos mais également d'un lieu de mémoire, commémorant un grand industriel et philanthrope, important pour l'histoire locale et nationale;

Considérant que le monument et le square Emile Mayrisch méritent d'être protégés en raison de leur intérêt historique, artistique et esthétique;

Considérant que juridiquement, le classement entraîne pour le propriétaire l'obligation de solliciter auprès du Ministre de la Culture une autorisation pour faire réaliser des travaux sur un immeuble classé;

Considérant qu'à cet égard, le Ministre de la Culture a l'honneur d'informer que des travaux de restauration et de rénovation qui contribuent à la mise en valeur et à la conservation d'un immeuble bénéficiant d'une protection nationale, peuvent être largement subventionnés par l'Etat;

Considérant que lors de la planification de ces travaux, le propriétaire peut faire appel au Service des sites et monuments nationaux qui conseille gratuitement le maître d'ouvrage;

Vu la loi du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux;

**à l'unanimité
avise favorablement**

le classement comme monument national du monument et du square Emile Mayrischl.

en séance

date qu'en tête

suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 22.11.2013

Pour expédition conforme,

Le secrétaire communal ff,

Le bourgmestre,

